

**CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
DU BÉNIN (CDC BÉNIN)
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL**

Référence : AOI n° 001/CDCB/DG/DI/DF/CDMG

Recrutement d'un cabinet international pour la réalisation d'une étude de faisabilité commerciale, technique et financière indépendante relative à l'installation d'une unité de fabrication de produits pharmaceutiques au Bénin.

Février 2026

1. Autorité contractante

La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin), établissement public institué par la loi n° 2018-38 du 17 octobre 2018, lance le présent appel d'offres international pour le recrutement d'un cabinet d'experts indépendant.

2. Contexte

Dans le cadre de ses activités d'investisseur d'intérêt général, la CDC Bénin examine une opportunité d'investissement dans un projet industriel stratégique portant sur la production locale de solutés massifs pharmaceutiques. Afin d'éclairer sa décision d'investissement, la CDC Bénin souhaite disposer d'une étude indépendante couvrant les dimensions commerciale, technique, réglementaire et financière du projet.

3. Objet de la mission

La mission consiste à réaliser une due diligence complète incluant :

- l'évaluation de la viabilité commerciale du projet ;
- la validation de la faisabilité technique et réglementaire ;
- la revue indépendante du modèle économique et financier ;
- l'analyse des risques ;
- l'émission d'un avis indépendant sur le business plan existant ;
- l'évaluation de l'impact socio-économique.

4. Durée de la mission

La durée prévisionnelle de la mission est de soixante (60) jours calendaires à compter de la date de notification du contrat.

5. Livrables attendus

Le cabinet retenu devra fournir au terme de la mission :

- un rapport d'étude de marché ;
- un rapport de due diligences commerciale, technique et financière ;
- un rapport d'analyse des risques ;
- un avis indépendant sur le business plan ;
- une présentation de synthèse à la CDC Bénin.

6. Profil du cabinet recherché

Le cabinet devra :

- justifier d'une expérience internationale avérée dans le secteur pharmaceutique ;
- démontrer des références dans la conduite de missions de due diligence industrielle ;

- avoir une expérience pertinente en Afrique de l'Ouest, souhaitable ;
- mobiliser une équipe pluridisciplinaire composée d'experts seniors.

7. Composition minimale de l'équipe

L'équipe devra inclure au minimum :

- un expert économiste-financier (≥ 10 ans d'expérience) ;
- un spécialiste en réglementation pharmaceutique (≥ 7 ans d'expérience) ;
- un expert en production pharmaceutique (≥ 7 ans d'expérience) ;
- un analyste financier spécialisé en modélisation (≥ 7 ans d'expérience).

8. Dossier de soumission

Les candidats devront soumettre :

- une proposition technique détaillée ;
- une proposition financière ;
- au moins deux références de missions similaires ;
- les CV des experts proposés ;
- les documents administratifs du cabinet.

9. Critère d'évaluation

Les offres seront évaluées selon :

- la qualité technique de la méthodologie proposée ;
- l'expérience du cabinet ;
- les qualifications de l'équipe ;
- le rapport qualité/prix.

10. Modalité de soumission

Les offres devront être rédigées en langue française et transmises sous pli fermé ou par voie électronique à l'adresse suivante :

- secrétariat administratif de la CDC Bénin, sis au 2^e étage de l'immeuble Le JATOBA, avenue Jean-Paul II, zone résidentielle, Cotonou (République du Bénin), tél: (229) 01 21 31 00 52.
- contact@cddb.bj

La date limite de réception des offres est fixée au vendredi 06 mars 2026 à 15h00. Toute offre parvenue après cette échéance ne sera pas prise en considération.

Les offres devront être accompagnées des pièces ci-après :

- Copie de l'extrait d'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou toutes autres pièces en tenant lieu ;
- Copie de l'Identifiant Fiscale Unique (IFU) ou toutes autres pièces en tenant lieu ;
- Copie légalisée de l'attestation de non-faillite ;
- Preuve de non-exclusion de la commande publique pourra être exigée à une étape de la procédure

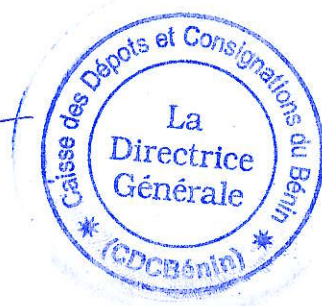
L'attestation de régularité fiscale ainsi que l'attestation d'affiliation à une caisse de prévoyance sociale seront exigées lors de la phase de contractualisation.

11. Suivi de la mission

La mission fera l'objet de réunions de cadrage, de suivi intermédiaire et d'une réunion de restitution finale.

Cotonou, le 13 février 2026


Maryse LOKOSSOU
Directrice Générale



PJ:

- TDR détaillés de la mission du prestataire.

TERMES DE REFERENCE
pour le recrutement d'un cabinet d'experts
pour la réalisation des due diligences
commerciale, technique et financière
indépendantes sur l'installation d'une unité de
fabrication de produits pharmaceutiques au
Bénin

Février 2026

1. Contexte et justification

Instituée par la loi n° 2018-38 du 17 octobre 2018, la Caisse de Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) est chargée de la mobilisation, de la conservation, de la sécurisation et de la gestion des fonds provenant des dépôts et consignations, en les affectant notamment aux placements et aux investissements. De sa mission, il se dégage trois métiers principaux pour la CDC Bénin : le métier d'investisseur d'intérêt général, le métier d'investisseur financier et la gestion pour compte de tiers.

En tant qu'investisseur d'intérêt général, la CDC Bénin intervient donc en appui aux politiques publiques visant la transformation structurelle de l'économie en soutenant l'émergence et le développement de projet à forte valeur ajoutée du secteur privé. Dans ce cadre, elle apporte un appui technique et financier aux projets innovants dans divers secteurs.

Les présents termes de référence pour le recrutement d'un cabinet d'experts chargé de l'étude de faisabilité commerciale, technique et financière indépendante sur l'installation d'une unité de production des produits pharmaceutiques au Bénin s'inscrivent dans le cadre des due diligences préinvestissement de la CDC Bénin.

2. Objectifs de l'Étude

La présente mission vise à s'assurer que le projet est viable sur les plans commercial, technique et financier, tout en répondant aux priorités stratégiques et de développement. L'étude se concentrera sur les aspects suivants :

- **Évaluation de la viabilité commerciale**

- analyser la demande potentielle du marché pour les solutés massifs au Bénin et dans la région ouest-africaine ;
- identifier les opportunités de marché, la concurrence locale et internationale, et les tendances sectorielles ;
- étudier la capacité de l'usine à répondre aux besoins des secteurs de santé publics et privés ;
- évaluer les éventuels partenariats ou garanties de commandes (marchés publics, commandes institutionnelles et clients privés).

- **Validation de la faisabilité technique**

- examiner la qualité technique du projet, y compris la technologie envisagée, les processus de production et la conformité aux normes et règlements internationaux et locales (ABMed, OMS, ISO, GMP, EMA, FDA, etc.) ;
- évaluer les infrastructures nécessaires (bâtiments, équipements, approvisionnement en matières premières, etc.) et les exigences en termes d'intrants (concentrés, consommables, énergie, eau, etc.) et de logistique ;
- identifier d'éventuelles limitations technologiques ou challenges liés à l'implantation dans le contexte béninois.

- **Revue indépendante du modèle économique et financier**

- évaluer les coûts totaux d'investissement (capex) et de fonctionnement (opex) nécessaire à une exploitation durable de l'usine ;
- analyser la rentabilité probable du projet (VAN, TRI, Délai de récupération, cash-flow, retour sur investissement, point mort de rentabilité, etc.) ;

- estimer spécifiquement les risques financiers liés au projet (risques de change, risques liés au recouvrement des créances, etc.) ;
- évaluer l'impact socio-économique du projet, notamment en termes de création d'emplois locaux, de transfert de technologies et d'amélioration de la disponibilité des produits pharmaceutiques ;
- mesurer l'impact potentiel sur la réduction de la dépendance du Bénin aux importations de solutés massifs.
- **Revue indépendante des risques**
 - identifier et évaluer les risques commerciaux, techniques, juridiques et financiers susceptibles d'affecter la mise en œuvre ou l'exploitation de l'usine ;
 - Expliciter les risques spécifiques pour un investisseur minoritaire en Equity et quasi-Equity ;
 - proposer des mesures d'atténuation pour limiter les impacts potentiels ;
 - analyser les enjeux liés à la réglementation pharmaceutique au Bénin (autorisation de mise sur le marché, conditions de production, etc.).
- **Avis indépendant sur le business plan actuel du projet**

3. Méthodologie

La méthodologie sera proposée par le soumissionnaire.

4. Livrables

À l'issue de l'étude, l'expert ou le cabinet devra fournir un :

- rapport d'étude de marché ;
- rapport de due diligences commerciale, technique et financière ;
- avis indépendant sur le business plan actuel du projet.

5. Durée de la Mission

La mission devra être réalisée dans un délai de soixante jours (60) calendaires à compter de la date de signature du contrat.

6. Profil Recherché

Le cabinet d'experts doit :

- Avoir une expérience prouvée (idéalement en Afrique de l'ouest) en conseil, stratégie et études dans le secteur pharmaceutique, notamment une connaissance approfondie du marché, des procédés chimiques, biochimiques et pharmaceutiques, des technologies et équipements de production de solutés massifs de préférence ainsi que des partenaires techniques et stratégiques internationaux.
- Mobiliser une équipe pluridisciplinaire d'au moins quatre (04) personnes, composée comme ci-après :
 - expert économiste financier titulaire d'un diplôme de doctorat ou master en économie, commerce ou sciences de la santé et ayant au minimum dix (10) années d'expérience professionnelle pertinente en analyse des marchés pharmaceutiques, financière et élaboration de business plan, de préférence en Afrique de l'Ouest.

- spécialiste en réglementation pharmaceutique titulaire d'un diplôme de doctorat ou master en pharmacie ou droit de la santé et ayant au minimum sept (07) années d'expérience professionnelle pertinente dans la pratique de la réglementation, la régulation ou le droit pharmaceutique, de préférence en Afrique de l'Ouest.
- expert en production pharmaceutique titulaire d'un diplôme de doctorat/master en sciences de la santé, ingénierie biochimique ou des procédés pharmaceutiques ayant au minimum sept (07) années d'expérience professionnelle pertinente en industrie pharmaceutique, de préférence en Afrique de l'Ouest.
- analyste financier titulaire d'un diplôme de MBA ou Master en finance ayant au minimum sept (07) années d'expérience professionnelle pertinente en modélisation financière (idéalement dans le secteur pharmaceutique), de préférence en Afrique de l'Ouest.

7. Candidature

Les candidats intéressés doivent soumettre :

- Une proposition technique décrivant leur approche méthodologique.
- Une proposition financière détaillant les coûts de la mission.
- Deux (02) références minimums de précédentes missions similaires réalisées.
- Les CV des membres de l'équipe.

8. Évaluation des Candidatures

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Pertinence et qualité de l'approche méthodologique proposée ;
- Expertise et expérience de chaque membre de l'équipe ;
- Rapport coût-efficacité.

9. Suivi et Évaluation

Une réunion de cadrage, suivi d'une réunion de lancement et deux (02) réunions à mi-parcours de la mission seront organisées à intervalles réguliers pour discuter des progrès réalisés et effectuer les ajustements nécessaires. Une présentation couplée à une réunion de clôture mettra fin à la mission.